

XXXVII.

LE PRINCE D'ESPINOI AU PRINCE D'ORANGE.

Même sujet que la lettre précédente. — Il a promis au capitaine de la Croix une chaîne d'or de 2000 écus pour le dédommager de ses pertes. — Il regrette que les troupes de Brabant ne rejoignent pas encore celles du duc d'Anjou. — Il a ordonné au sieur de Villers de se porter sur Warmarde et Kerckhove où la cavalerie ennemie commet des grands dégâts. — Il engage de nouveau le prince à envoyer des troupes. — Il faut construire un pont de bateaux à Kerckhove.

Tournai, 4 septembre 1581.

Monseigneur, ayant traité quelque peu de jours avecq le capitaine de Wercoing, nommé Nicolas de la Croix, de nation franchoise, m'a remis le jour d'hier le fort de Wercoing entre mes mains, soubz promesses que je luy ay fait de toute faveur et advancement et principalement de l'entretenir en sa charge de capitaine de cent cincquante hommes de pied, vous priant bien humblement, monseigneur, vouloir tenir la bonne main vers messieurs les Estatz qu'ilz luy veuillent accorder patente souffisante et ce soubz ma charge, aiant aujourd'huy fait serment entre mes mains, ou bien, s'ilz aiment mieulx, de luy accorder soixante chevaux de charge, je luy feray plus de contentement. Et comme monsieur de Thiant et le sieur de Theron m'avient déclaré que le sieur de Rihove (1) et Boucle (2) les a promis de faire tenir pour agréable par les quatre membres tous tels présens et

(1) François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, fils de Philippe, seigr d'Assche, de Haverie, de Volkeghem, etc., et de Françoise de Deurnagele.

(2) Josse Borluut, seigneur de Boucle-St-Denis, premier échevin de la Keure de Gand, l'un des signataires du *Compromis des Nobles*.

promesses qu'on feroit audict de la Croix, ou aultres quy feroient tels actes, je me suis advanché de luy promeetre une chaine d'or de deux mille escus en considération des grandes pertes qu'il laisse par delà, tant au grand butin faict par ceulx d'Haulterive à nostre convoy dont l'argent n'est encoires receu, que des hardes qu'il a laissé à Mons. Monseigneur, je vous supplie de le faire trouver bon à messieurs les quatre membres, afin que le présent puisse estre effectué bientost, ou bien s'ils sont en disette, de luy donner une lettre honneste, avecq obligation de le payer dedans certain temps préfix. J'ay veu qu'il a procédé en toute sincérité, qui me faict plus prier de luy gratifier pour donner exemple aux aultres que j'espère que suyveront le mesme chemin.

J'ai receu aujourd'hui les vostres du premier de ce mois, et suys marry de veoir par icelles que les troupes de Brabant ne marchent encoires pour les raisons que je vous ay amplement deduictes le jour d'hier; et voiant que cela tire à la longue, ay mandé désia aujourd'huy à mons^r de Villers qu'il veuille marcher demain de bon matin vers Warmarde et Kerckhove, tant pour ensuyvre vostre advis que pour la grand desgast et ruyne que la gensdarmierie a désia faict cy allentour et de Menin. J'ay escript à messieurs d'Audenarde qu'ilz veuillent faire monter incontinent trois ou quatre batteaulx vers Kerckhove pour faire ung pont. Je n'ay aucunes nouvelles de son Altesse, sinon qu'une sienne trompette entra le jour d'hier en Douay, où il fut mainé devant le magistrat, ne sachant l'occasion pour quoy. Celuy quy me le rapporte l'avoir veu, dict que son camp est auprès de Bouchain. Sitost que j'en auray des nouvelles, despécheray en diligence. Cependant, monsg^r, je vous prie de rechief bien humblement de vouloir haster et advancher

les troupes. Aussi que toutes vivres marchent vers Audenarde et que messieurs du dict lieu soient en tout point favorissans à noz troupes sans prendre regard à la ruïne de leur pays. Sur ce finiray ceste, avecq mes bien humbles recommandations à voz bonnes graces, et prieray le Créateur vous impartir,

Monsieur, en santé très longue et heureuse vie. Du chasteau de Tournay ce **iiii^e** de septembre xv^e **iiij^{xx}j.**

Vostre obéissant filz à vous faire service,

PIERRE DE MELEUN.

Post-date.

Monseig^r, Il seroyt fort bon qu'incontinent ceste receu, il vous pleist despêcher exprès vers ceulx d'Audenarde affin qu'ilz ne faillent à faire monter des batteaulx pour faire ponts, d'aaultant qu'ay eu advertance que l'ennemy faict courre ung bruict de venir trouver nos gens, meismes de partir la nuit qui vient, ayant toutes foyz donné tel ordre qu'esperons en serons adverty à temps.

A Monseigneur

Monseig^r le Prince d'Orange.

(Copie de l'époque.)

XXXIX.

LE SIEUR JEAN THÉRON AUX QUATRE MEMBRES DE FLANDRE.

Il engage les états de Flandre à faire présent à la princesse d'Espinoy, de quatre chevaux bais ou gris pommelés, pour sa voiture, afin de récompenser son mari de ses bons services et de l'entretenir dans ses sentiments de dévouement à la patrie. — Le prince est parti de Tournai; son lieutenant le seigneur d'Estrelle a le commandement de la ville. — Il conviendrait aussi de faire présent à cet officier d'une couple de chevaux. — L'ennemi a bloqué St-Ghislain, mais la garnison est décidée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Menin, 15 septembre 1581.

Messeigneurs, voiant monseigneur le prince d'Espinoy despourveu de quelques chevaux pour la coche de